

À l' **Université** de Strasbourg

je pense, donc
je vote !

Élections des représentants des étudiants
le **mardi 22** et le **mercredi 23 novembre 2016**

elections.unistra.fr

Qui vote ?

Tous les étudiants inscrits à l'Université de Strasbourg en 2016/2017, tous niveaux et toutes disciplines confondues, y compris les étudiants de nationalité étrangère.

1 étudiant = 1 vote

Quand ?

Le mardi 22 novembre 2016 de 9h à 18h30 et le mercredi 23 novembre 2016 de 9h à 16h.

Où ?

28 bureaux de votes seront ouverts, répartis sur l'ensemble des campus. Chaque étudiant.e est rattaché.e au bureau de vote de sa composante.

Comment ?

Deux solutions pour voter :

- **Je vote sur place** : Je présente ma carte étudiante Pass campus 2016/2017.
- **Je vote par procuration** : Je remets une procuration écrite à un autre électeur et je lui confie également ma carte étudiante Pass campus 2016/2017.

Pourquoi voter ?

- Car c'est l'occasion de **faire entendre ma voix** et de **participer aux décisions de l'Université de Strasbourg**.
- Car c'est l'occasion de **défendre mes idées** !

POUR EN SAVOIR +

- Je consulte régulièrement ma messagerie **@unistra.fr** pour avoir accès aux différents programmes proposés par les différentes listes.
- Je visite la page **elections.unistra.fr** pour trouver toutes les informations sur les élections (arrêtés, notices, actes de candidature, professions de foi, etc.).

Pour quoi voter ?

Je vote pour le renouvellement des Conseils suivants :

Composition

36 membres dont 6 étudiant.e.s

- Présidé par le président de l'université, il regroupe les représentant.e.s élu.e.s des personnels et étudiants
- Prend les décisions stratégiques de l'université

1

Le Conseil
d'administration

Compétences

- Définit la politique de l'établissement
- Vote le budget et la répartition des crédits
- Approuve les accords et conventions avec les partenaires
- Statue lors des sections disciplinaires

La Commission de la formation
et de la vie universitaire

2

Le Conseil
académique

Composition

40 membres dont 16 étudiant.e.s

Compétences

- Décide du cadre des enseignements
- Définit l'organisation des formations
- Détermine le calendrier universitaire
- Accorde des aides aux activités culturelles, sportives, sociales ou associatives

Il regroupe
deux
commissions

La Commission
de la recherche

Composition

40 membres dont 4 doctorant.e.s

Compétences

- Vote la répartition du budget de la recherche
- Oriente la politique de recherche

Composition

De 20 à 40 membres
dont 4 à 12 étudiant.e.s

- Présents dans les 37 composantes de l'université
- Prennent les décisions relatives au fonctionnement et à la gestion de la composante

3

Les Conseils
de composantes*

Compétences

- Vote la répartition du budget au sein de la composante
- Détermine les modalités d'examens
- Elabore les maquettes des diplômes

* En 2016, seuls les étudiants de l'école et observatoire des sciences de la Terre (East), et des instituts universitaires de technologie Robert-Schuman et Louis-Pasteur sont appelés à voter pour le renouvellement des conseils de composantes.